

WEB-CONFÉRENCE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES - MERCREDI 8 JUILLET 2015 À 14 HEURES



Le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) actuellement en vigueur contraint les fournisseurs d'énergie à promouvoir la réalisation de travaux énergétiques chez leurs clients par le biais de primes versées proportionnellement aux économies d'énergie matérialisées sous la forme d'un Certificat. Ces primes peuvent couvrir jusqu'à 30% des dépenses engagées.

Pour aider les PME et les PMI mécaniciennes à obtenir les meilleurs primes d'économies d'énergies possibles, en mettant en concurrence les différents offreurs du marché, le Cetim et NR Pro ont mis en ligne un service gratuit de comparaison des primes CEE.

Pour tout comprendre sur le service proposé, une **web conférence** est organisée le **mercredi 8 juillet 2015 à 14 heures**.

LIEU ET DATE :

07 JUILLET 2015

organisé par le Cetim

VOTRE CORRESPONDANT :

Thierry Ameye

03 44 67 36 82
sqr@cetim.fr

INSCRIPTION

Tél : +33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr
ou Inscrivez-vous sur cetim.fr
rubrique Actualités - Agenda